

BM-PAE 1 – 2012-2013
Economie : Marchés et comportements

Travail en groupes – Problème microéconomique

Objectif : traiter une question d'actualité avec les outils de la microéconomie.

Description du travail

Par groupe de 4 étudiants, vous traiterez une question d'actualité à partir des outils de l'analyse microéconomique. Il s'agit par conséquent d'identifier les agents économiques en jeu dans cette question, de savoir quels types de décisions ils prennent et comment ils les prennent, quelles sont les contraintes auxquelles ils sont confrontés. La question est :

Comment les agents concernés essayent-ils de prendre les meilleures décisions possibles étant donné l'environnement dans lequel ils évoluent ?

Pour traiter cette question, vous allez suivre la **trame** suivante (non exhaustive) :

1	Contexte du problème
2	Délimitation de la problématique
3	Description des agents concernés et de leurs objectifs
4	Description de l'environnement dans lequel les agents prennent des décisions
5	Analyse des différentes décisions possibles et de leurs conséquences (vous pouvez mobiliser l'optimisation, les arbres de décisions, les jeux simultanés, l'efficacité de Pareto, les questions de concurrence, etc.). L'utilisation de graphiques est conseillée. → Pour cela, dans chaque sujet, nous vous posons des questions, pistes documentaires et mots clés, qui peuvent vous aider à résoudre le problème. Cela ne doit surtout pas vous empêcher d'aller plus loin, bien au contraire ...
6	Conclusion

Votre travail doit s'appuyer sur de la **recherche documentaire** et de la **réflexion**. Vos ressources documentaires sont : toute la documentation disponible à l'Infothèque (papier et ressources en ligne : Factiva), la presse généraliste et spécialisée, des sites internet spécialisés, etc. Nous serons très attentifs à la qualité des ressources que vous mobiliserez.

Votre bibliographie identifie tous les documents auxquels vous faites référence et doit permettre au lecteur ou auditeur de les retrouver facilement. Ainsi tout document doit être identifié avec au moins les éléments suivants : Auteur – Date – Titre – Source (n° journal, nom journal, nom du site internet, pages, etc.) – le lien et la date de consultation pour un site internet.

Description de la mise en place

- Vous constituez librement des groupes de 4 étudiants et envoyez dès que possible la constitution du groupe à votre professeur.
- Vous tirerez au hasard le sujet de votre travail.

Description de la restitution

1. Présentation orale (avec diapositives¹) d'une durée de 10 minutes. Seuls 1 ou 2 membres du groupe assureront cette présentation. Tout membre est censé pouvoir assurer cette présentation, par conséquent, les orateurs seront tirés au sort au moment du passage (pas de bonus pour ceux qui présentent par rapports aux autres, ils représentent leur groupe).
2. Rédaction d'une synthèse de 2 pages incluant :
 - Nom, prénom des étudiants + Titre de votre travail.
 - Présentation synthétique du travail exposé à l'oral.
 - Liste des références et sources utilisées (attention, le lecteur doit être en mesure de les retrouver facilement).
 - Police « Time new roman », taille « 12 », interligne « 1,5 ».

Précision : La présentation est une synthèse de votre travail, elle doit montrer que vous maîtrisez le sujet. Dites-vous qu'on vous demande de préparer une présentation de 30 minutes et qu'au dernier moment on vous annonce que vous n'avez que 10 minutes pour vous exprimer.

La **note** (20% de la note globale, soit 50% du contrôle continu) dépendra de l'intérêt et de la pertinence de la présentation orale et de la synthèse, de la rigueur de la forme, de la qualité du travail de recherche documentaire.

Les présentations auront lieu le 22 avril 2013 (matin)

Vous devez envoyer la version définitive de votre présentation ainsi que la synthèse avant le vendredi 19 avril à 18h²

A : youenn.loheac@france-bs.com

Précision technique :

Vos diapositives doivent être lisibles en PowerPoint (.ppt) ou en Acrobat Reader (.pdf)

Pour toute question ou remarque relative à ce travail, contactez-moi :

youenn.loheac@france-bs.com

¹ - L'utilisation de logiciels type Prezi (présentation en ligne) n'est pas autorisée. Utilisez PowerPoint ou des logiciels équivalents.

² - Comme cela vous pourrez passer un WE tranquille ... en révisant tout de même ce que vous allez dire.

SUJETS

Sujet n°1. Crédit aux ménages

Dans le cadre du crédit, les organismes de crédits (banques et autres) sont confrontées à de la sélection adverse. Ainsi, elles ne connaissent pas le niveau d'endettement de l'emprunteur, ni ses compétences en terme de gestion de ses revenus. Ils s'exposent ainsi à un risque de non recouvrement de leur prêt. Si l'organisme de crédit ne sait pas discriminer entre les emprunteurs, cela peut le conduire à prêter à des ménages déjà lourdement endettés (risque de surendettement).

1. Pourquoi la banque ne peut-elle pas vraiment discriminer en fonction du niveau d'endettement des ménages ?
2. Dans ce cas, quelle politique applique-t-elle ? Et pourquoi cela marche-t-il ?
3. Pouvez-vous définir ce que sont un « fichier positif » et un « fichier négatif » ?
4. Quelles méthodes peuvent être mises en place afin de se prémunir contre le surendettement des ménages ?

Outils à mobiliser : risque, sélection adverse, décisions intertemporelles, élasticité ...

Pistes documentaires :

- Cherbonnier F., Salanié F. (2012). Surendettement : le fichier manquant, *Les Echos*, 2 mai. (Factiva)

Sujet n°2. Taxe sodas

Le 1^{er} Janvier 2012, l'Etat français a mis en place une taxe sur les boissons contenant des sucres ajoutés (intitulée « taxe sodas »). Selon l'article 46 du Projet de Loi de Finances pour 2012 : « Le montant de la contribution envisagée, qui s'élève à 3,58 € par hectolitre de boisson, vise, en augmentant le prix de ces produits, à dissuader le consommateur et à l'orienter vers d'autres types de boissons. » (Source : <http://www.assemblee-nationale.fr/13/projets/pl3775.asp>, consulté le 26/03/2013).

1. Quelles peuvent être les réactions des producteurs ? Pour quelles raisons et par quels mécanismes ?
2. Quelles peuvent être les réactions des consommateurs ? Pour quelles raisons et par quels mécanismes ?
3. Quelles sont les conséquences possibles pour l'Etat de ce type de politique ?
4. Quels sont les impacts de cette politique ?

Outils à mobiliser : taxes, offre, demande, élasticité, substitution, complémentarité ...

Piste documentaire :

- http://fr.wikipedia.org/wiki/Taxe_soda

Sujet n°3. Péage urbain

Régulièrement, le débat sur le péage urbain refait surface. Londres a franchi le pas en 2003 tandis que Paris hésite toujours.

1. Quels sont les arguments en faveur de la mise en place de péages urbains ?
2. Comment un péage urbain peut-il affecté les décisions relatives aux modes de transports ? (autant pour les particuliers que pour les entreprises)
3. Des politiques complémentaires peuvent-elles ou doivent-elles être mises en place ?
4. Quels sont les arguments en défaveur des péages urbains ?

Outils à mobiliser : tragédie des communs, taxe, substitution ...

Pistes documentaires :

- http://fr.wikipedia.org/wiki/P%C3%A9age_urbain
- Bourbon C. (2013). Londres et son smog invisible, *La Croix*, 8 janvier. (Factiva)

Sujet n°4. Entente sur la farine

En 2012, plusieurs fabricants de farine ont été condamnés pour s'être entendus. Ils s'étaient partagé le marché et avaient pratiqué une politique de prix concertée.

1. Quels mécanismes ont conduits à cette entente ? Le produit et la structure du marché ont-ils des particularités favorisant une entente ?
2. Quelles sont les conséquences pour les intermédiaires et pour les consommateurs d'une telle entente ?
3. Quels sont les arguments des différentes parties pour défendre leur position ? (entreprises concernées, entreprises hors de l'entente, intermédiaires, consommateurs, Etat)
4. Pouvez-vous expliquer en termes économiques les principes de la procédure de clémence ? En quoi cela peut fragiliser une entente ?

Outils à mobiliser : concurrence, entente, élasticité, sanction ...

Pistes documentaires :

- Girard L. (2012). Ventes de farine : une entente Franco-Allemande sanctionnée, *Le Monde*, 14 mars.
- Bollack L. (2012). La France inflige une amende massive au cartel de la farine, *Les Echos*, 14 mars. (Factiva)
- Denant-Boémont L. (2011). Les programmes de clémence sont-ils efficaces pour lutter contre les cartels ?, 22 mai [<http://expeconomics.blogspot.fr/2011/05/les-programmes-de-clemence-sont-ils.html>]

Sujet n°5. Politique de logement

L'encadrement des loyers est une piste bien souvent évoquée pour résoudre le problème de l'accès des ménages les moins riches à l'habitat. Le débat n'est néanmoins pas tranché aux vues des arguments des différentes parties : la défense des intérêts des propriétaires d'une part, et celle des intérêts des locataires d'autre part.

1. Quel est le principe du prix plafond et quels sont ses mécanismes ?
2. Quelles sont les motivations des différentes politiques possibles pour le logement ?
3. Comment les agents (propriétaires, ménages) réagissent-ils à ces différentes politiques, dans leurs investissements et dans leurs comportements ?
4. Comment ces modifications de comportements se traduisent-elles en termes d'offre et de demande de logement ?

Outils à mobiliser : réglementation, prix plafonds, quotas, offre, demande ...

Pistes documentaires :

- Apparu B. (2011). Plafonds de loyers, un mauvais coup porté aux locataires, *Les Echos*, 19 mars. (Factiva)

Sujet n°6. Position dominante à Paris

Au début de l'année 2012, l'Autorité de la concurrence annonçait dans un avis que plus de 50% du marché de la distribution alimentaire de Paris était tenu par le même groupe.

1. Qu'est-ce qu'une position dominante ? Quelles en sont théoriquement les conséquences ?
2. Quelle défaillance de marché conduit à une position dominante ?
3. Comment se comportent les concurrents dans ce cas ?
4. Comment les consommateurs réagissent-ils ?
5. Quelle est généralement la position des pouvoirs publics dans ce type de situation ?

Outils à mobiliser : concurrence, position dominante, ...

Pistes documentaires :

- Albert L. (2012). L'Autorité de la concurrence stigmatise la position dominante de Casino à Paris, *Les Echos*, 12 janvier. (Factiva)

Sujet n°7. La viande de cheval

Vous n'êtes pas sans ignorer l'affaire de la viande de cheval dans les plats préparés. Elle a des conséquences autant sur les comportements des consommateurs que sur les stratégies des entreprises, mais pose également la question du rôle de l'Etat.

1. Quels mécanismes microéconomiques ont conduit à cette fraude sur le marché de la viande ?
2. Comment expliquer les comportements des consommateurs et la modification de la structure de la demande ?
3. Comment l'Etat pourrait-il intervenir et avec quels outils ?

Outils à mobiliser : coûts de production, qualité, offre, demande, risque ...

Pistes documentaires :

- Auriol E. (2013). Scandale de [la] viande de cheval : rétablir la confiance des consommateurs, *Le Monde Eco & Entreprise*, 26 février.
- Hatchuel A. (2013). Adam Smith avait oublié la qualité, *Le Monde Eco & Entreprise*, 5 mars.